

RÉALISATION

R1. Quel type de consultation/marché pour un projet bois ?

FICHE R1.2 Mission de maîtrise d'œuvre et marché en entreprise générale.

Ce type de consultation/marché est fréquent sur les gros projets.

Il implique toutefois que l'entreprise générale connaisse les spécificités de la mise en œuvre de la construction bois, notamment pour l'anticipation des passages de réseaux.

Or l'entreprise générale a tendance à désigner tardivement les entreprises, pour négocier au mieux les prix. Mais dans une opération bois, les opérateurs et tout particulièrement l'entreprise charpente bois doivent être choisis rapidement, pour étudier tous les passages réseaux nécessaires afin de les intégrer dans la préfabrication.

Il est donc recommandé que l'entreprise générale choisisse son entreprise de charpente dès signature du marché.

Un allotissement type clos couvert est souhaitable. (voir chapitre allotissement)



Simplifie les tâches du maître d'ouvrage.



Peu d'entreprises générales bois identifiées aujourd'hui (hors grands groupes).



© Carole Humeau / Atlanbois